

20/12/2014

LE BUREAU

Présidents d'honneur:

Dr Paul Hassan
Dr Éric Kamkadji
Dr Michel Bensoussan

Président et site:

Dr Yankel Gabet

**Vice-Présidente et
Allyah :**

Dr Alice Gabet

Mentor:

Dr Sylvie Sayedof

Secrétaire Général:

Dr Hervé Asher Roos

Trésorier:

Dr Michel Rothé

Allyah:

Dr Thierry Lachkar

Activités:

Dr Itsik Benizri

L'examen d'autorisation d'exercice de la chirurgie-dentaire en Israël - mise au point

Communiqué officiel de EFI:

1. EFI (Échanges Formation Information), l'association israélienne des chirurgiens-dentistes francophones, désire informer les confrères désireux de faire leur Allyah à **propos des récents développements concernant l'examen d'autorisation d'exercer la dentisterie en Israël.**
2. Depuis plus de 20 ans, **EFI met à la disposition de tous les chirurgiens-dentistes francophones désirant faire leur Allyah, une aide et un accompagnement** tant dans les démarches administratives de reconnaissance de diplôme, que dans la préparation de l'examen et la formation continue. Cette aide est fournie gratuitement grâce à l'action bénévole du Board et des membres d'EFI. En tant qu'interlocuteur privilégié, EFI est en contact régulier avec la plupart des institutions (ministères, agence juive, associations en France et en Israël...)
3. Cette année 2014 apporte quelques nouvelles prometteuses. En effet, EFI travaille de concert avec le ministère de l'intégration, le responsable du Lobby francophone à la Knesset, l'agence juive et le CNEF pour promouvoir une série de réformes visant à faciliter l'obtention de l'autorisation d'exercer. La 'commission de suppression des obstacles à l'Allyah' a publié le communiqué suivant demandant au ministère de la santé « de faciliter la procédure d'accréditation des dentistes immigrants titulaires d'une spécialité dans leur pays d'origine, ainsi que pour les dentistes ayant plus de 14 ans d'expérience avant leur Allyah. »
4. Veuillez noter que si cette décision est prometteuse, il n'y a encore rien de concret et il ne s'agit pas encore d'annulation de l'examen mais de 'facilités' pour l'obtention du droit d'exercer.
5. La prochaine session de printemps 2015 (examen théorique le 23.2.2015 ; partie pratique les 30 & 31 mars 2015) aura lieu comme dans le passé, sans aucun changement.
6. Les dentistes désireux de monter en Israël sont invités à contacter l'agence juive qui avec l'aide d'EFI tente de mettre en place une préparation à l'examen d'équivalence.
7. Depuis 2007, aucune préparation officielle n'existe pour cette épreuve qui est loin d'être une simple formalité ! (renseignements sur notre site, <http://dentistes.co.il/examen-dentaire.htm>). Dans le contexte politique actuel, ou de nombreux responsables israéliens ont montré leur inquiétude devant la montée de l'antisémitisme en France, et leur volonté de favoriser l'Allyah des juifs de France, nous demandons à ce qu'une **préparation délivrée par des enseignants israéliens** soit à nouveau mise en place et offerte aux praticiens français. **Dans l'attente d'un allègement concret et pourquoi pas de l'annulation de l'examen, cette aide, qui a déjà fait ses preuves, serait un premier signe de la mise en action de cet engagement.**

Drs Yankel Gabet, Hervé Asher Roos, Thierry Lasker et Alice Gabet